

PROJET D'IMPLANTATION DE 120 EOLIENNES ENTRE NOIRMOUTIER ET YEU

SYNTHESE

Des investissements colossaux : 1,5 Milliards €

Soit 3 fois le budget du Conseil Général de Vendée, 110 collèges d'enseignement secondaire, 230 km d'autoroute, 4 viaducs de Millau, 11 000 logements sociaux.

Des dimensions gigantesques

120 éoliennes de 5MW unitaires occupant un rectangle de 14 km sur 3,5 km, situées à 15 km des îles de Noirmoutier et Yeu

Une emprise considérable sur le territoire maritime

Une surface proche de 50km² soit 2 fois la superficie de l'île Yeu et 1 fois celle de Noirmoutier.

Des hauteurs d'éoliennes de 153 m au dessus du niveau de la mer

Plus haut que la « Tour de Bretagne » à Nantes, 50% de plus que les éoliennes de Bouin.

Une hauteur de 140 m au-dessus de l'horizon visible des côtes de Noirmoutier et Yeu.

Une infrastructure industrielle lourde de 650 000 tonnes

168 000 tonnes de métaux, 475 000 tonnes de béton, 8 000 tonnes de matériaux composites impossible à recycler, plus de 80 km de câbles électriques haute tension immergés et autant à terre pour atteindre Soullans à 41 km du site.

Une production électrique incertaine

Un site éolien ne fonctionne jamais constamment à son maximum de puissance.

La moyenne en France est de 20%. (Site de Bouin inférieur à 19%)

Variabilité de la force naturelle des vents et production effective seulement à partir de force 3. L'intermittence du vent est la grande faiblesse de l'énergie éolienne.

Les sites éoliens sont très largement sous-utilisés.

On investit et bâtit pour 600 MW mais les éoliennes ne produisent pas pendant l'équivalent de 10 mois sur 12.

Nécessité d'une source d'énergie d'appoint

Pour palier le déficit partiel ou total de vent, il est nécessaire d'investir dans des centrales thermiques conventionnelles, issue d'énergies fossiles (pétrole) donc à haut contenu de CO₂ /kWh.

De source officielle, 75% de l'énergie éolienne est compensée par de l'énergie électrique d'origine thermique.

Un bilan de CO₂ évité insuffisant, un coût prohibitif et disproportionné par rapport aux résultats

Le bilan carbone ou CO₂ doit être fait dans son ensemble et intégrer celui produit ou évité dans toutes les phases du projet de sa construction jusqu'à la déconstruction

20/02/2009

Synthèse de « faits et réflexions pour un projet de 120 éoliennes sur le territoire maritime »

du site et son recyclage en passant par son exploitation et y ajouter le CO2 émis par les centrales thermiques d'appoint.

Au total un peu moins de 300 000 tonnes/an de CO2 évité (hors construction et recyclage) et un coût /tonne exorbitant (320€/tonne pendant 20 ans).

La technologie éolienne pas assez performante pour la France

La production de l'électricité ne représente que 1,1% de toutes les émissions de CO2 émis en France, toutes énergies confondues. La France est le pays qui émet le moins de CO2 par kWh (85g contre 404g pour le reste de l'Europe). L'énergie éoliennes ne pouvant avoir de l'influence que sur ce 1,1% ne sera jamais assez performante pour contribuer d'une manière suffisante et économiquement viable à une réduction supplémentaire de CO2.

Un prix de kWh éolien artificiel, cher et non compétitif

Pour aider l'éolien, la loi oblige EDF à acheter le kWh éolien offshore entre 3 et 4 fois le prix du kWh gaz ou nucléaire. Il est vendu à perte aux usagers.

Cette obligation cessera au bout de 20 ans et les éoliennes s'arrêteront.

Le surcoût du kWh éolien est payé par les consommateurs.

L'EDF récupère ses pertes par une contribution payée par chaque consommateur que l'on retrouve au bas de chaque facture EDF au titre de la CSPE (contribution au service public de l'électricité).

Cette contribution ne pourra qu'augmenter si les sites éoliens et particulièrement offshore se multiplient.

L'environnement : un prétexte pour les affaires

La première motivation du projet est avant tout la perspective d'une commande juteuse pour des sociétés privées.

Les promesses de recettes fiscales perçues par les communes si le site est implanté à moins de 12 milles des côtes faciliteront leur l'adhésion.

Pas de création de valeur sauf pour les promoteurs et constructeurs étrangers

Un marché dominé par des sociétés étrangères seules bénéficiaires du projet.

Une dépendance technologique accrue.

Très peu d'emplois créés en France.

Des profits pour les banques et ce sera finalement le consommateur - contribuable qui financera.

Faible contribution à la réduction de l'indépendance énergétique

Aucune contribution pendant 80% du temps où elles ne tournent pas.

La dépendance énergétique sera même en augmentation à cause du surinvestissement nécessaire en centrales thermiques fonctionnant toujours au pétrole et gaz.

Le site éolien et ses impacts collatéraux.

Impacts sur les courants marins :

120 pylônes immergés représentent l'équivalent de 10 épaves de 150 m de long et de 15 m de hauteur reposant sur le fond, ou une digue immergée de 720 m de long sur 30m de hauteur.

Aucune prévision crédible sur les conséquences des modifications des courants

Impact sur les oiseaux

La zone de protection Natura est à moins de 3,5 milles.

Le choc avec les pales est imparable car la vitesse aux extrémités peut atteindre 270km/h.

Impact sur le niveau sonore sous-marin.

Il n'existe aucune étude d'impact sur le bruit sous-marin transmis par des éoliennes

Impact pour les zone de pêche

336 000 tonnes de béton immergé. Plus de 80 km de câbles électrique haute tension sous la mer. Des champs magnétiques. Un territoire maritime sacrifié.

Impact pour les radars et GPS perturbant la circulation et la sécurité maritime :

Création d'une zone aveugle à l'intérieur du site et perturbée entre 1 à 2 km devant et derrière le site. Les petits navires indetectables.

Tout ceci à proximité du plateau des Bœufs et de l'atterrissage sur Saint- Nazaire.

Un allongement et un éloignement des routes maritimes vers le large pour contourner le site. C'est pour certains petits navires l'obligation de changer de catégorie de navigation (au-delà de 6 milles) et de se re-équiper en conséquence.

Un projet à risques

A ce jour, il n'y aurait que 19 éoliennes de cette puissance dans le monde réparties sur 9 sites différents. Dans la plupart des cas il s'agit de prototypes en tests, sauf un site de 6 x 5Mw en Belgique, inauguré en Novembre 2008.

Le retour d'expérience est inexistant.

Ce site éolien ne remplit pas les critères du développement durable

Le développement durable repose sur 3 piliers : l'économie- l'environnement – le social.

Ce projet impose une solution industrielle lourde et impactante pour l'environnement. Son efficacité dans la course à la réduction des émissions de CO2 est faible et limitée dans le temps. Par contre ses impacts environnementaux négatifs dureront bien au-delà de 20 ans. Collectivement il n'est pas économiquement viable et ses retombées économiques sont infimes.

Des solutions plus innovantes et plus douces existent

La reforestation est l'une d'entres elles.

Avec un investissement 15 fois inférieur (100 millions € au lieu de 1 500) un reboisement de 20 000 ha de forêts, (soit un carré de 14 km de coté) séquestre la même quantité de carbone que le site éolien proposé.

Sans compter les avantages induits incomparables apportés en termes environnementaux, économiques et sociétaux dans les pays qui en ont le plus besoin.

Conclusion

La promotion de l'éolien a son origine dans les pays du Nord de l'Europe car ces pays ont presque tous une production de CO2 par habitant très élevée et leur objectif de réduction de CO2 du Protocole de Kyoto est donc très important.

Ces pays, plats et ventés peuvent voir un intérêt dans l'éolien au moins pour se faire une image de pays vert et en faire une vitrine commerciale afin de vendre leur produits chez les autres.

On ne voit pas l'intérêt d'investir des sommes considérables dans des systèmes éoliens gigantesques, impactant négativement et lourdement l'environnement local pour les substituer à une énergie existante (nucléaire, hydraulique) plus performante, avec une technologie non mature, dont la production sera toujours aléatoire, aux résultats environnementaux médiocres et non économiquement viable.

Les seules retombées positives seront pour quelques sociétés privées étrangères qui s'empresseront d'en passer les contraintes à la Collectivité et les surcoûts aux consommateurs

Celles-ci seront à la dimension du projet c'est-à-dire démesurées.

Marcus, le 20 février 2009

marcius@orange.fr